



M. Patrick Gatien, président  
et les membres du conseil d'administration  
Conseil scolaire francophone de la C.-B.  
100 – 13511 Commerce Parkway  
Richmond C.-B. V6V 2J8

Vancouver, le 15 juin 2022

Monsieur le président,

Comme mentionné lors de la réunion du Comité-conseil de consultation avec les partenaires (3CP) du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (CSF) tenue le 6 juin 2022, et étant donné que notre organisme n'a malheureusement pas pu prendre part à la consultation habituelle avec les autres acteurs principaux en éducation francophone (pour les raisons évoquées dans notre lettre datée du 13 juin 2022), nous vous transmettons dans la présente les commentaires de la Fédération des parents francophones de C.-B. relativement au budget 2022-2023 du CSF.

D'entrée de jeu, nous tenons à vous informer que nous sommes très préoccupés par la position financière précaire dans laquelle se trouve actuellement le CSF. De plus, nous sommes extrêmement déçus que l'entièreté du montant obtenu pour les dépens de la cause juridique ait servi à éponger le manque à gagner de la dernière année. Nous avions espéré que cette somme puisse servir à la concrétisation de petits projets immobiliers urgents, ou du moins à l'amélioration de la condition des écoles, en vue de progresser vers une équivalence réelle de l'éducation au bénéfice de nos enfants.

Nous sommes par ailleurs très inquiets du fait que les effectifs scolaires semblent stagner depuis quelques années et selon les prévisions, alors que le CSF avait auparavant toujours connu une croissance d'environ 4 ou 5 % par année depuis sa création. Nous sommes pourtant bien loin du potentiel maximal d'ayants droit dans nos écoles... Ce constat nous incite à demander si le CSF œuvre à analyser cette tendance et ses causes et surtout, tente de trouver des solutions afin de la contrer (campagne de recrutement, initiatives de rétention, etc.), puisque nous n'avons rien relevé à cet égard dans le budget présenté.

Voici les autres observations dont nous désirons vous faire part :

- Les solutions identifiées à la page 32 du document d'appui au budget nous semblent incomplètes. Le CSF pourrait proposer de réduire certaines dépenses; cependant, cette approche n'est aucunement abordée dans le document. Le CSF aurait pu, par exemple, ne pas proposer de hausse salariale pour le bureau de direction, envisager la compression de postes au niveau de la haute direction, préconiser une baisse d'un certain pourcentage des dépenses dans tous les services, etc.
- Toujours à la page 32 du document, nous nous expliquons mal comment le CSF ose suggérer que les parents assument les coûts du programme IB ou encore du transport scolaire, alors que la gratuité de ces deux atouts contribue de façon substantielle à la rétention des élèves, particulièrement au secondaire. Nous nous demandons donc si le CSF a pris en considération les facteurs suivants avant de proposer de faire payer le transport scolaire par les parents : l'importance du transport scolaire gratuit dans la décision d'un parent de choisir l'école du CSF; le modèle de coût, et si ce modèle est comparable à ce qu'on retrouve dans une école anglophone; et si une participation financière des parents se traduirait par une amélioration du service, ou si elle servirait simplement à financer le même service?



- Toujours à la page 32 du document, nous avons du mal à voir comment le CSF compte mettre en œuvre son plan stratégique, qui inclut le pilier « familles et communauté », si le plan préconise de « Réduire notre utilisation des espaces après l'école pour des locations (EX Gym) »? Les activités parascolaires sont cruciales pour la vitalité de la francophonie. Une réduction de l'espace disponible pour la communauté de l'école se traduirait par une baisse d'activités accessibles à cette communauté et, par conséquent, par l'affaiblissement de l'esprit communautaire.  
Il semble aussi que la proposition de réduire l'utilisation des espaces après l'école en vue de permettre des locations externes lucratives entre en conflit avec la politique P-1104 du CSF. De plus, une telle réduction aurait une incidence négative majeure pour les services de garde scolaire offerts dans plusieurs écoles, des services qui sont essentiels pour de nombreuses familles.
- En ce qui a trait à l'« Organigramme » (page 4 du document), comment le CSF peut-il justifier 13 directions de service pour environ 6 500 élèves, alors que le Vancouver Board of Education (VBE) compte 23 postes équivalents pour 48 000 élèves, selon l'information qui se trouve sur le site Internet du VBE?
- Au sujet des « Effets de la nouvelle structure » (page 6 du document), le CSF a-t-il étudié l'impact des compressions envisagées sur le succès scolaire des élèves? La diminution de cinq postes de conseiller-ère pédagogique, d'un poste d'intervenant-e jeunesse, et de plus de 15 postes d'enseignant-e (qui ne sont d'ailleurs pas inclus sur cette page) affectera très probablement la qualité des services offerts par le CSF. On remarque en outre que, du montant de 870 000 \$ en « économies » mentionné, moins de 20 % de cette somme découle de réductions liées aux postes se trouvant à la page 4 (« Organigramme »).
- Par ailleurs, comment le CSF justifie-t-il une augmentation de 20 % sous la rubrique « Direction générale » (page 27 du document)? Une telle augmentation ne semble pas congruente avec la tendance qui prévaut dans les autres rubriques.
- À propos de la rubrique « Réviser la capacité financière du CSF avant l'ouverture des nouvelles écoles pour éviter « les effets ciseaux » » (page 32 du document), est-ce que le CSF propose de commencer un projet de nouvelle école uniquement si le financement est disponible à l'avance?

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le président, nos salutations les plus cordiales.

La présidente,

Suzana Straus

c.c. Conseillers et conseillères scolaires, CSF  
Coralie Mpoyo, secrétaire du CA, CSF  
Simon Couture, secrétaire-trésorier du CSF  
Michel St-Amant, directeur général du CSF  
Membres du comité 3CP du CSF